

[Afficher cet e-mail dans votre navigateur](#)



NEWSLETTER D'HIVER 4/2024

PROMOTION DE LA QUALITÉ DES OFFRES HIVERNALES

Mesdames, Messieurs,

Pour conclure une saison d'hiver 2023/2024 que nous espérons réussie, nous souhaitons vous donner une mise à jour sur les principaux thèmes qui pourraient vous intéresser en tant que responsables de chemins de randonnée hivernale et/ou de itinéraires de raquettes à neige.

Um diese Mail auf Deutsch zu lesen, klicken Sie bitte **hier**.

RÉSEAU DE BASE POUR LA RANDONNÉE HIVERNALE

Dans toute la Suisse, il manque actuellement une vue d'ensemble de l'ensemble des chemins de randonnée hivernale et des itinéraires de raquettes à neige balisés, tels qu'ils sont connus et appréciés pour les randonnées en été.

Dans ce contexte, Suisse Rando, en tant qu'organisation nationale spécialisée dans les chemins de randonnée hivernale et les itinéraires de raquettes à neige, s'est fixé pour objectif de représenter tous les chemins de randonnée hivernale et les itinéraires de raquettes à neige balisés sur le géoportail de la Confédération (swisstopo: map.geo.admin.ch) sous forme de deux couches cartographiques. Ainsi, à partir de novembre 2025 probablement, toutes les personnes intéressées par la randonnée hivernale et la raquette à neige disposeront pour la première fois d'un aperçu central de toutes les offres existantes.

En janvier 2024, Suisse Rando a commencé à demander aux instances responsables les informations et données disponibles de manière décentralisée et à les saisir dans l'application métier pour la mobilité douce.

Le projet, qui est financé conjointement par l'Office fédéral des routes, swisstopo, SuisseMobile et Suisse Rando, s'appelle «réseau de base de randonnée hivernale».

À l'avenir, SuisseMobile publiera à la fois le réseau de base et les itinéraires «best of» pour l'hiver (avec descriptifs d'itinéraires complémentaires, photos et informations supplémentaires).

Plus d'infos sur le réseau de base de randonnée hivernale



RÉTROSPECTIVE SUR L'EXCURSION TECHNIQUE D'HIVER 2024

Notre première excursion technique d'hiver nationale s'est déroulée à la mi-janvier sur le Marbachegg dans le canton de Lucerne (LU), en collaboration avec SuisseMobile. Nous avons eu le privilège d'informer une quarantaine d'expertes et experts au sujet des chemins de randonnée hivernale et des itinéraires de raquettes à neige balisés. Nous leur avons également proposé une plateforme pour dynamiser les échanges. Les autres discussions qui se sont tenues dans la salle de séminaire ont également été enrichissantes, tout comme les articles de presse publiés dans la Luzerner Zeitung, sur **Plattform J** et sur le site tele1.ch.

[Vers la présentation \(en allemand\)](#)

Chemin de randonnée hivernale
Urnäsch–Blattendürren–Urnäsch

136

Durée : 4 h, distance : 10 km
Dénivelés à parcourir : \nearrow 560 m, \searrow 560 m
Niveau d'exigence physique : difficile

Vérifier l'équipement, le temps nécessaire, la météo et les éventuelles situations à risque
Respecter la nature et la faune sauvage

Appenzellerland Tourismus
Tél. 071 899 33 39
www.appenzellerland.ch

Numéro d'appel d'urgence : 112

•	D. rapprochée	2,0 km	■
↩	D. d'itinéraire	5,2 km	■
•	D. d'itinéraire	3,5 km	■

Niveau d'exigence physique pour les chemins de randonnée hivernale et les itinéraires de raquettes à neige

Le niveau d'exigence physique n'apparaît pas en couleur sur les indicateurs de direction, mais uniquement sur le panneau d'information au départ. Il peut en outre être utilisé dans la communication dans les médias, par exemple pour des propositions de randonnée.

Les indications de la distance et de l'altitude sont décisives pour la classification en ce qui concerne le niveau d'exigence physique pour les chemins de randonnée hivernale et les itinéraires de raquettes à neige.

Des précisions ont été apportées récemment dans le cadre d'une spécification au sujet de la signification précise du terme «dénivelé». C'est toujours la valeur la plus élevée de la montée et de la descente qui est déterminante pour l'attribution à une catégorie (facile, moyen, difficile).

EXEMPLE: pour un chemin de randonnée hivernale avec 200 m de montée et 400 m de descente sur une distance de 6 km, c'est la descente de 400 m qui est le critère déterminant. Le niveau d'exigence physique moyen est donc attribué à ce chemin de randonnée hivernale.

Le degré de difficulté technique pour les itinéraires de raquettes à neige

Le degré de difficulté technique, qui n'existe que pour les itinéraires de raquettes à neige et qui est symbolisé sous forme de carré coloré sur les indicateurs de direction mentionnant les destinations, s'oppose à l'exigence de condition physique (cf. guide hivernal p. 9/20).



LA POSTE SUISSE ENCOURAGE LES CHEMINS DE RANDONNÉE HIVERNALE

La Poste Suisse, partenaire principale de Suisse Rando, octroie chaque année son prix d'encouragement. Ce prix est décerné pour récompenser des projets de chemins de randonnée pédestre présentant des lacunes de financement. Dès cette année, les chemins de randonnée hivernale balisés qui remplissent certaines exigences peuvent également prétendre à un soutien financier. Informez-vous à ce sujet sur le site Internet de Suisse Rando à partir du 15 mai.

[Vers le site Internet](#)

QUESTIONS JURIDIQUES

De nouvelles réponses aux problématiques juridiques sont venues enrichir notre site Internet depuis la dernière newsletter de novembre 2023. Certaines thématiques s'adressent notamment aux exploitants de remontées mécaniques. N'hésitez pas à vous adresser à **Daniela Rommel** en cas de questions juridiques ou relevant du droit de la responsabilité civile.

[Vers le site Internet](#)

FAQ: FERMETURE D'UN ITINÉRAIRE DE RAQUETTES À NEIGE BALISÉ POUR CAUSE DE GEL?

Par définition, les itinéraires de raquettes à neige balisés ne sont pas tracés/préparés. Ils font uniquement l'objet d'un contrôle périodique (si nécessaire) en ce qui concerne la signalisation. Les personnes qui pratiquent les raquettes à neige doivent pouvoir contourner les endroits glissants et gelés en faisant preuve de responsabilité individuelle. Une fermeture ou une sécurisation ne seraient indiquées que si, à cause d'une surface gelée, un passage particulièrement dangereux et présentant des risques de chute s'est formé, autrement dit une zone qu'il n'est pas possible de contourner et sur laquelle une personne pratiquant les raquettes à neige pourrait glisser en cas de faux pas et se blesser grièvement. Toutefois, de tels passages potentiellement dangereux devraient de toute façon être déjà sécurisés (cf. point 2.3.5 du guide).

Guide hivernal



OFFRES HIVERNALES SÉCURISÉES CONTRE LES AVALANCHES

Les montagnes suisses offrent des moments inoubliables aux personnes pratiquant la randonnée hivernale et les raquettes à neige, à condition de veiller tout particulièrement à la sécurité face au danger d'avalanche. Des chemins de randonnée hivernale et des itinéraires de raquettes à neige balisés sont un excellent moyen d'évoluer en toute sécurité en hiver pour les amatrices et amateurs de randonnée. Les prestataires concernés doivent prendre en considération la sécurité avalanches dès la planification afin qu'il soit possible d'emprunter ces chemins sans aucun risque. Vous trouverez de plus amples informations sur la planification, la signalisation, la gestion et l'information dans le guide «Chemins de randonnée hivernale et itinéraires de raquettes à neige», qui a été édité par l'Office fédéral des routes OFROU, Suisse Rando et SuisseMobile. Ce guide a notamment été réalisé en collaboration avec le BPA. Centre de compétences, le **Bureau de prévention des accidents BPA** à faire baisser le nombre d'accidents graves en Suisse grâce à la recherche et au conseil.

Contact: Susanne Baumann,
s.baumann@bfu.ch, 031 390 21 69

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions ou d'autres préoccupations.

Daniela Rommel

Daniela Rommel

daniela.rommel@schweizer-wanderwege.ch

Cordialement,
Suisse Rando



PARTENAIRE PRINCIPALE



PARTENAIRE PRINCIPALE ET PARTENAIRE DE
TRANSPORT



PARTENAIRE POUR L'ÉQUIPEMENT OUTDOOR



PARTENAIRE POUR LES CHAUSSURES DE
RANDONNÉE

Copyright © 2024 - [Suisse Rando](#)

Vous recevez cette newsletter parce que vous vous y êtes inscrit-e auprès de Suisse Rando. Vous pouvez vous [désinscrire ici](#).

Notre adresse :

Suisse Rando, Monbijoustrasse 61, 3007 Berne